Bouchouareb : «Rebrab a voulu tricher»

La controverse s'amplifie entre le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, et le président du groupe Cevital, Issad Rebrab. Lors d'une conférence de presse animée hier conjointement avec son homologue tunisien, Abdesselam Bouchouareb a carrément accusé le patron de Cevital d'enfreindre la loi, voire de surfacturation.

Photo : Samir Sid

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - «Je cherche toujours dans mes tiroirs pour trouver la demande d'audience faite par M. Rebrab à mon égard. Pour l'instant, je n'en ai pas trouvé», déclarait Abdesselam Bouchouareb à la Résidence El-Mithak. Celui-ci répondait aux propos formulés mercredi dernier via un média électronique (*Tout Sur l'Algérie*) par le P-dg de Cevital accusant le ministre de l'Industrie de bloquer le développement d'un projet industriel et de ne pas répondre à ses demandes d'audience.

Certes, M. Bouchouareb concédera qu'«il est vrai que des connaissances communes me passent de temps en temps des messages». Mais, «je ne suis pas structuré pour fonctionner de la sorte», dira-t-il, assurant qu'il est «un ministre de la République qui obéit aux règles de la République».

Cela étant, Abdesselam Bouchouareb affirme qu'il ne s'est «jamais opposé à qui que ce soit, à aucun opérateur économique, surtout quand il est national. Ma porte est toujours ouverte». Quant aux «problèmes qu'annonce M. Rebrab», le ministre de l'Industrie rétorquera qu'il y a déjà répondu. «Je l'ai fait. Encore une fois, je pensais qu'il avait compris. Mais maintenant, je le ferai avec vous aujourd'hui et dans quelques jours de manière encore plus profonde», dira le ministre.

Se voulant explicite, Abdesselam Bouchouareb assure que le P-dg de Cevital «a un seul problème avec moi, qu'il cite et ce n'est pas un problème avec le ministère de l'Industrie». Il précisera ainsi que «M. Rebrab dans l'acquisition de l'usine Brandt en France qu'il a achetée et qu'il a payée, les conditions posées par le partenaire français, c'était de renouveler les équipements. Il a procédé au renouvellement de ces équipements».

Cela étant, le ministre de l'Industrie affirmera que le P-dg de Cevital «a pris de vieux équipements. Il a voulu les introduire dans mon pays (en Algérie) contre une valeur de 5,7 millions d'euros alors qu'il en est propriétaire !» Or, «la réglementation interdit cela», estime le ministre de l'Industrie et des Mines. «Alors si lui, il préfère octroyer des équipements neufs au peuple français, et je n'ai pas à m'immiscer dans cela, par contre, pour le peuple algérien, il se contente de lui envoyer des équipements, de vieux équipements, et en plus à un montant qui est le double de l'acquisition de tout l'actif», dira M. Bouchouareb.

Explicite, il précisera que «l'actif était de 2,5 millions d'euros. M. Rebrab a demandé 5,7 millions d'euros pour des équipements rénovés dont il est propriétaire. (Mais) la loi interdit dans le cadre d'une introduction d'équipements qui rentrent en autofinancement, (il) n'a pas droit au transfert». Et le ministre de l'Industrie de préciser qu'il «veux dire cela au peuple algérien pour qu'il sache comment M. Rebrab regarde le peuple, comment se comporte cette entreprise, cet homme d'affaires qui, encore une fois, n'a jamais sollicité une audience officielle à mon département». A ce propos, Abdesselam Bouchouareb tiendra à rappeler que «le 10 juin dernier, son représentant est passé au ministère de l'Industrie et il a été reçu et toutes les explications lui ont été données». Ainsi, «je ne vois pas, je ne comprends pas qu'à la fin septembre, on parle d'un problème qu'on a élagué en juin, ponctuera le ministre de l'Industrie.

C. B.

Issad Rebrab : «Bouchouareb est un menteur»

Le ministre de l'Industrie et des Mines «est un menteur», déclarait le P-dg du groupe Cevital, Issad Rebrab, contacté hier.

Photo : DR

Réagissant aux déclarations du ministre de l'Industrie selon lequel aucune demande officielle d'audience n'a été présentée par le patron de Cevital, ce dernier assurera du contraire. «Il y a des témoins. J'ai demandé à plusieurs reprises au ministre de l'Industrie de me recevoir», affirmera Issad Rebrab, mais en vain selon lui.

Récusant les accusations de surfacturation, le P-dg de Cevital appellera à se référer à la teneur de l'entretien diffusé sur *TSA* et affirmera que «75% des équipements neufs sont actuellement en cours d'installation à l'unité Samha». Cela étant, «pourquoi M. Bouchouareb n'a pas laissé l'opération se dérouler et (ainsi) pouvoir démontrer que j'ai surfacturé», s'interrogera le P-dg de Cevital, perplexe sur le retard du ministre de l'Industrie à lui répondre. «Il m'a traîné de novembre 2014 à juillet 2015. Nous avons perdu 80 millions d'euros d'exportation», déplore M. Rebrab qui voudra ainsi récuser la véracité des propos du ministre. «Si vous analysez très bien mes déclarations et le discours mensonger de M. Bouchouareb, vous trouverez où est la vérité», dira le P-dg de Cevital. «Monsieur Bouchouareb est un menteur. Et je le défie aujourd'hui d'un face-à-face», déclarera-t-il. Voire, «si c'était vrai (les accusations de surfacturation), ils m'auraient piégé et mis en prison», observera Issad Rebrab.

«Pourquoi le ministre de l'Industrie n'a pas répondu en novembre, en décembre, en février et en mai ?» s'interrogera-t-il.

En outre, il réfutera les propos du ministre de l'Industrie selon lequel «toutes les explications ont été données à son représentant».

«C'est archi-faux. Mon assistant a été reçu, c'est vrai, mais aucune promesse de règlement ne lui a été formulée», assurera le P-dg de Cevital. Et d'ajouter : «J'ai plusieurs projets présentés à son département. Qu'attend-il pour les étudier, les débloquer ?» Ce faisant, Issad Rebrab considère que le ministre de l'Industrie est «acculé» et ne peut expliquer le pourquoi de la lenteur à répondre.

C. B.

Le code de l'investissement adopté demain

Le code de l'investissement sera «adopté définitivement après-demain (demain mercredi, ndlr), par le gouvernement». C'est ce que le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a assuré hier en marge de la conférence de presse qu'il a animée conjointement avec le ministre tunisien de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.

Un code dont M. Bouchouareb aura vanté les mérites lors de son allocution d'ouverture des travaux d'une réunion du comité bilatéral algéro-tunisien de coopération industrielle mais il se refusera à dévoiler la teneur de manière anticipée. Néanmoins, Abdesselam Bouchouareb indiquera que le texte en question comporte «trois axes stratégiques : l'administration n'aura aucun effet sur la gestion des avantages accordés, les investissements directs étrangers ont été fluidifiés, toilettés et bénéficieront d'un environnement nécessaire, et les missions de l'Agence nationale de développement de l'investissement ont été refondées en termes d'accompagnement, suivi et promotion de l'acte d'investir».

C. B.

LE MINISTRE TUNISIEN DE L'INDUSTRIE, DE L'ENERGIE ET DES MINES :

«Nous œuvrons à la réduction de la contrebande de carburants»

Photo : NewPress

Zakaria Hamad, ministre tunisien de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.

La Tunisie œuvre à réduire la contrebande de carburants. C'est ce que le ministre tunisien de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, Zakaria Hamad, a assuré hier lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb.

Arguant que l'exécutif tunisien a entamé une dynamique de restructuration des Douanes tunisiennes et de lutte contre la contrebande et l'informel, Zakaria Hamad a estimé que la contrebande de carburants «commence à diminuer», se référant en cela aux données recueillies au niveau des stations-service locales. Outre le fait que la Tunisie a décidé le déploiement d'«un dispositif isolant» au niveau de ses frontières ouest et sud.

Notons que cette conférence de presse a ponctué les travaux de la 9e réunion du Comité bilatéral algéro-tunisien de coopération industrielle, consacrée à l'évaluation de cette coopération et à la préparation de la prochaine réunion de la grande commission mixte prévue les 25 et 26 octobre 2015 à Alger.

A l'occasion de cette 9e réunion du comité bilatéral, des accords et des mémorandums d'entente ont ainsi été signés dans le domaine de la propriété industrielle, la métrologie et l'aménagement du foncier et de l'immobilier industriels, outre un P-V entérinant la mise en place d'un mécanisme commun de suivi.

Notons également que le ministre tunisien n'a pas exclu la révision éventuelle de l'accord commercial préférentiel signé entre l'Algérie et la Tunisie. Et ce dans le contexte où les deux parties entendent promouvoir à terme «l'interdépendance» de leurs intérêts communs, le développement du partenariat gagnant-gagnant industriel et la réalisation d'une parfaite intégration économique.

C. B.